

Clichy
Batignolles

20/6/2012

ATELIER
BATIGNOLLES

COMPTE-RENDU
DE LA 2^{ÈME} SÉANCE

(DOCUMENT DE TRAVAIL PRÉPARATOIRE
DE LA 3^{ÈME} SÉANCE DU 26 JUIN)

PRESENTS :

Marie-Laure BACH, Laura BENADDI, Daniel BERTHIER, Michèle BORGE, Rémy BRISSAUD, Peter BURNS, Claude CARREY, Dominique CHABEUF, Antoine CHAMPETIER DE RIBES, Alexandra CHEVALERET, Pierre COLBOC, Philippe COLLIAUX, Jean-Louis DIECI, Bertrand FETIVEAU, Vanessa GAL, Evelyn GOURDON, Ingrid HARMS, Simone HUBERT, Sylvie JAN, Thierry LEMANT, Fiona LOPEZ, Cécile MARCELLIN, Grégoire MILOT, Christian MOULIN, Jeanine OLIVIER, Guy David SCHNEIDER, Astrid SULTAN, Benoit THEVENIN, Cécile URBAIN, Viviane VAUGIRARD,

Ont contribué à cet atelier :

Kerim SALOM (Atelier Grether), Véronique GRIMONPONT (Direction de l'Urbanisme, Ville de Paris), Mélanie VANWAVEREN & Corinne MARTIN (Paris Batignolles Aménagement), François CUSIN (Garant), Gaëlle BARBE et Gilles VRAIN (DAC).

Accueil à partir de 18h30 à la Maison du Projet.

I - Le site du projet depuis la ville

Visite commentée par Mélanie VANWAVEREN – Directrice de l'aménagement - Paris Batignolles Aménagement & Kérim SALOM, Atelier Grether et Gilles Vrain, DAC

II- La vie dans ce nouveau morceau de Paris : récits des participants

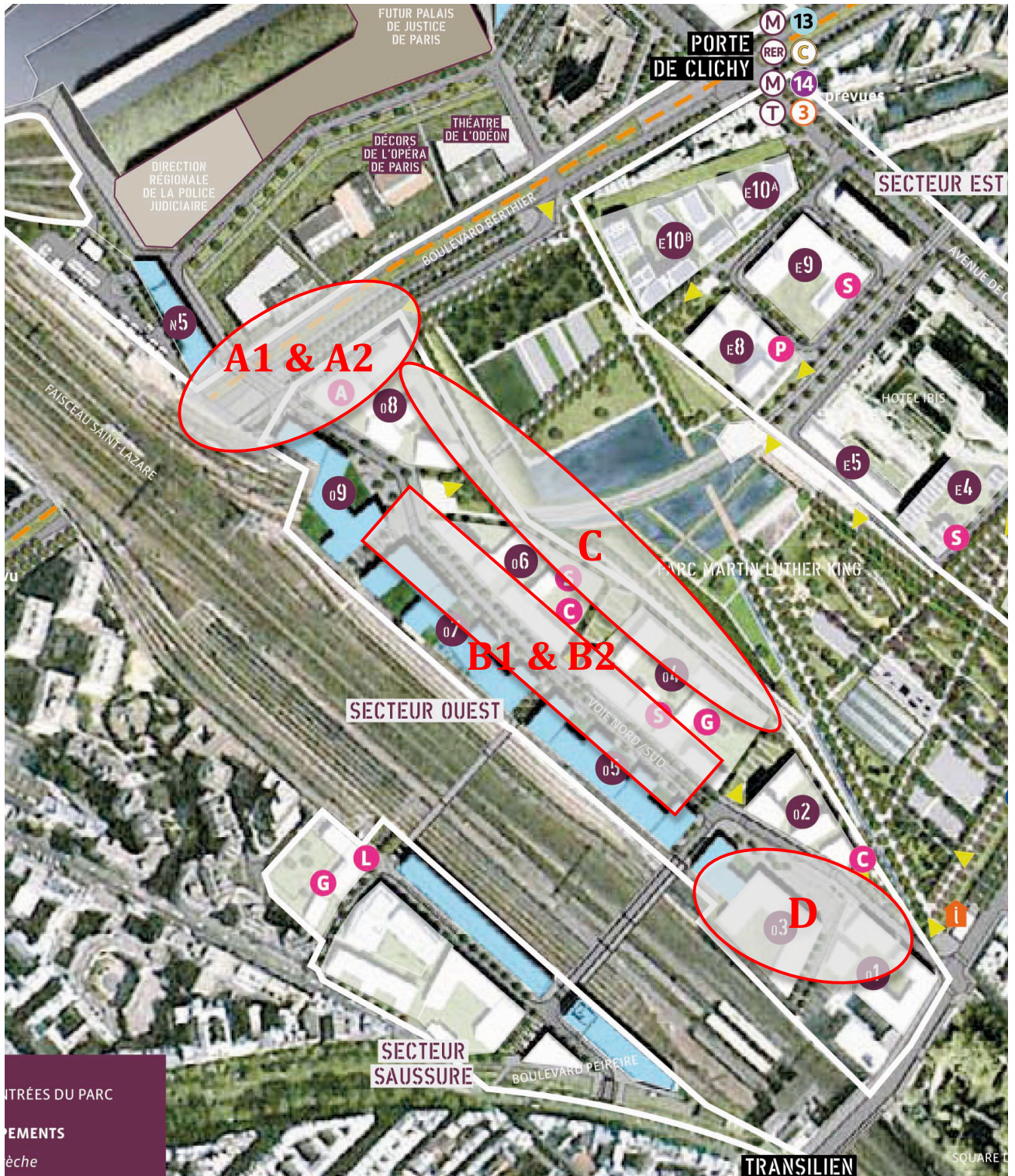
Au regard des sujets prioritaires (Cf synthèse des débats de la 1^{ère} séance à la fin du document), les participants ont imaginé - par groupe de 5 à 8 personnes - quatre scènes de vie quotidienne, des parcours (de jour, de nuit, l'été, l'hiver) vécus dans ce nouveau morceau de ville.

L'objectif était de répondre à la double question :

- *Qu'est-ce qu'il faudrait que ce morceau de ville apporte aux habitants des quartier voisins ? Comment ce secteur s'intègre dans la ville existante ? Comment imagine-t-on le parcourir ?*
- *Comment le morceau de ville va-t-il vivre, s'animer au quotidien ? Quelles ambiances doit-il apporter à ses habitants, ses salariés, ses utilisateurs ? Quelle qualité de vie pour les habitants, les étudiants, les salariés ?*

Vous trouverez ci-après les 4 récits produits pendant la séance par les participants. Dans ces récits, de grands enjeux à débattre, des lieux sensibles ont été pointés. Ils sont localisés ci-dessous et soulignés en gras dans les différents récits.

*Par ailleurs, des propositions transversales et idées à prendre en compte ont été exprimées : elles sont indiquées **en vert** dans les différents récits.*



A1 : Le lien, le passage, entre le nouveau quartier et le boulevard Berthier et au-delà, la ville de Paris et de Clichy

A2 : La partie nord du secteur et le pôle culturel.

B1 : Le traitement des rez-de-chaussée de la nouvelle voie

B2 : L'aménagement et l'organisation de la circulation et des différents modes de déplacement de la nouvelle voie

C : La limite entre le parc et les constructions / entre le parc et la rue, le fonctionnement du parc.

D : Le passage entre la rue Cardinet et la place haute, l'aménagement de la place haute, les percées vers les voies ferrées.

Récit 1 : « Une salariée quitte son bureau...

« 19h30, jeudi 20 octobre 2018. Il fait déjà nuit et je quitte mon bureau situé au 12 de la rue Haute. Comme chaque soir en sortant de l'immeuble ... »

Elle habite Clichy. Elle constate la difficulté de se rendre chez elle à Clichy car il n'y a pas d'accès direct. Elle doit faire un détour à pied et passer par la porte de Clichy.

Il n'y a pas d'accès direct par le nord, que ce soit à pied ou à vélo. Elle pourra prendre le bus, mais lui aussi aura un détour à faire.

De plus, à 20 h, le parc est fermé.

Enjeu à débattre : Le lien, le passage, entre le nouveau quartier et le boulevard Berthier et au-delà, la ville de Paris et de Clichy (voir A1 sur la carte).

Elle décide de faire des courses. Elle aimerait trouver des commerces en rez-de-chaussée (pharmacies, supermarchés, boulangerie) et des cafés/bistrot... Il serait intéressant pour elle d'avoir **un pôle santé à proximité** (pour pouvoir prendre des RDV médicaux dans la journée, dans la semaine).

Par ailleurs, certains jours, elle souhaiterait faire du sport (le midi ou en fin de journée) : il faudrait des **équipements sportifs** (salle de sport notamment).

Le soir, lorsqu'elle termine sa journée à 19 h et que son enfant ou adolescent a terminé ses cours à 17 h, ce serait bien pratique d'avoir **un secteur d'accueil** qui s'en occupe (une structure associative **qui prenne en charge les enfants/adolescents** jusqu'à la sortie de bureau des parents).

Dans cette rue qui fait 600 m, il y a environ 3 000 salariés et 3 000 habitants. C'est un quartier qui est isolé du reste. Il faudrait donc de nombreux commerces et que tout existe sur place (commerces, activités, restaurants, cafés ouverts toute la journée et le soir...) avec des accès faciles. Il faut créer une vraie vie de quartier avec en priorité du service pour les habitants (des activités/des services qui fonctionnent aussi le soir et le week-end pour créer une vraie vie de quartier dont bénéficieront les salariés). La nouvelle rue doit avoir sa vie propre et une ambiance agréable qui donne envie de rester / de faire ses courses/de passer une soirée... : tout doit être disponible sur place car il est un peu « coupé » des autres quartiers.

Enjeu à débattre : le traitement des rez-de-chaussée de la nouvelle voie (des activités, des commerces, des services...mais aussi un centre d'animation, des associations actives...) (voir B1 sur la carte)

La création d'une vie de quartier permettra de l'ouvrir aux quartiers environnants et d'attirer des gens de l'extérieur.

Un aspect très important à ne pas négliger, en hiver surtout, est celui de **l'éclairage**. Il faudrait trouver des grandes lampes (à l'image des lampadaires existants Bd Berthier). On peut aussi penser à **des bancs et des arbres** qui agrémenteraient le secteur.

Enjeu à débattre : l'aménagement et l'organisation de la circulation et des différents modes de déplacement de la nouvelle voie (voir sur la carte B2)

Par contre, les piétons ne seront pas plus gênés par le bruit que dans d'autres quartiers de Paris étant donné que les bureaux feront écran. La rue en « zone 30 » sera partagée entre les voitures, les bus et les vélos. Les trottoirs seront larges pour les piétons et pour pouvoir accueillir des terrasses.

*Il faut **tenter une expérience pilote** dans cette « île ». On peut faire des expériences qui peuvent intéresser Paris pour d'autres quartiers. Par exemple :*

- **un quartier sans voiture**
- un aménagement de l'espace public différent de ce que l'on fait habituellement : on peut imaginer **un espace très partagé** où le piéton et le cycliste ont autant de place que la voiture (pas de passage piéton, pas de hauteur de trottoirs...). Il faudrait analyser quelques exemples de ce type d'espaces publics où il n'y a pas de passage piéton et s'inspirer de ce qui a été réalisé dans d'autres pays.

Il y a un vrai paradoxe dans le fait que l'on fabrique le Paris de l'avenir mais en même temps, on ne sort pas des sentiers battus et on fait comme ailleurs.

Je dois pouvoir aller au Parc facilement depuis la rue. Mais, il n'y a aucun intérêt à multiplier les passages entre le parc et la rue.

Enjeu à débattre : la limite entre le parc et les constructions / entre le parc et la rue, le fonctionnement du parc. (voir C sur la carte)

Il faut une limite claire entre le parc et les îlots.

Les « langues vertes » / « interstices » que l'on retrouve sur le plan n'ont d'existence que pour aller de la rue au parc. Or, elles pourraient être des espaces mixtes. C'est mieux qu'une clôture ou une grille de parc.

Peut-on installer des commerces, boutiques dans ces lieux intermédiaires ? Il faudrait développer des usages dans ces interstices (prolonger les commerces/services en RDC vers le parc). Faire de ces espaces des lieux de rencontre entre le parc et la rue (« épaissir » la rue vers le parc).

Ainsi, après la fermeture du parc, ces espaces pourront vivre.

En effet, les langues vertes, qui sont des zones de respiration, seront les plus riches.

On pourrait, peut-être, les faire plus larges ? (voir la conception du parc Monceau).

Par ailleurs, on pourrait exploiter les différences de niveaux sur les langues vertes (faire des plateaux intermédiaires pour créer un espace plus animé).

Récit 2 : « Une mère de famille part vers l'école ...

« Joséphine vient d'emménager dans un des nouveaux immeubles de la rue haute. Encore pour quelques jours, elle accompagne sa fille au collège Saussure...

*En ce lundi matin de rentrée scolaire, après un mois d'absence, Joséphine a le sentiment de redécouvrir son nouveau quartier. Elle est très fière de son **grand hall transparent qui s'ouvre sur le jardin**. Cela a été son premier coup de cœur, avec le local futuriste pour les poussettes et les vélos du rez-de-chaussée. Avec sa fille elles croisent le gardien qui leur fait signe. Toutes les deux consultent **le journal numérique de l'immeuble**. Aujourd'hui temps gris en perspective et ce soir, réunion de bureau de l'association de gym et soutien scolaire pour les enfants encadré par les doctorants de la résidence étudiante voisine.*

Enjeu à débattre : la place du numérique dans la ville et dans les immeubles (non situé sur la carte)

Toutes les deux sortent près de la rue Cardinet et passent devant l'entrée du métro où s'engouffrent des parisiens toujours pressés. Au départ, elle a eu très peur de cette entrée de métro à proximité de son hall d'immeuble. A cause du bruit mais aussi pour les enfants quand ils rentrent seuls l'hiver, et pour l'ambiance le soir quand elle sort. Elle commence à s'habituer. Il faut dire qu'elle passe devant la bouche tous les jours pour éviter d'emprunter la montée de la rue haute.

*Entre Cardinet et le haut de la rue, la montée est très désagréable. Avec le mur et les voitures qui accélèrent ou qui freinent, la rue est bruyante. On ne peut pas s'y causer avec les enfants. **Elle préfère faire le détour et prendre le passage aménagé dans les immeubles. Pour elle, ce passage c'est un peu de l'histoire de Paris qui s'est invitée aux Batignolles. Même si le matin les boutiques sont encore fermées, les verrières rendent cette rue intérieure très lumineuse et les grands escaliers l'amènent doucement vers la place haute.** Elle profite **du nouveau distributeur de billet**, celui qui manquait au quartier pour prendre de l'argent.*

*Comme souvent en passant devant le boulanger de la place, sa fille lui réclame un goûter. Il faut dire que le boulanger, la famille le connaît bien. Lui il est ouvert même le dimanche ce qui n'est pas le cas d'autres commerçants qui font leurs affaires plutôt la semaine, avec les salariés des bureaux. **Le dimanche c'est le jour de marché sur la place haute. Sa place du village comme elle le dit souvent à ses amis.***

Enjeu à débattre : Le passage entre la rue Cardinet et la place haute, l'aménagement de la place haute, les percées vers les voies ferrées. (Voir D sur la carte)

*Après avoir traversé la place, Joséphine et sa fille longent les grands immeubles de bureaux. Elles croisent en chemin un ancien collègue de Joséphine attablé à **une des terrasses de café installées au rez-de-chaussée des immeubles de bureaux**. Dès le départ, elle a trouvé formidable que les brasseries et cafés soient en face des immeubles de logements. Ses amis qui y habitent disent que cela fait moins de bruit et surtout que cela évite que ce trottoir ne soit désert après la sortie de bureaux. Ce qui plait à*

Joséphine c'est leur organisation autour de cours avec des arbres. Cela permet d'y déjeuner tranquillement à l'abri des bruits de l'avenue, été comme hiver.

Enjeu à débattre : le traitement des rez-de-chaussée des deux cotés de la nouvelle voie (voir B1 sur la carte)

Après avoir pris des nouvelles et échangé quelques mots sur la vie du quartier, elles tournent à gauche et empruntent la passerelle vers le collège. Depuis qu'elle a été réaménagée, elle est plus agréable et piétons et vélos ont trouvé leur place. Avant elle était très dangereuse pour les enfants avec tous ces Vélib qui circulaient dans tous les sens.

*Arrivée au collège, elle embrasse sa fille déjà absorbée par les retrouvailles avec ses amies. Retour accéléré dans la rue haute. Comme chaque matin avant de croiser le groupe des fumeurs installé devant l'immeuble, elle traverse la rue. **Elle longe les rez-de-chaussée des immeubles de logement où s'alignent les plaques des cabinets d'avocats qui ont remplacé les commerces d'origine. Elle est sur ce qu'elle appelle le « trottoir de la justice ».** Heureusement la maison des associations et l'hôtel des entreprises ont gardé leur place.*

*Coup d'œil sur le parc qui est magnifique en automne et Joséphine entre dans la Biocoop. **Quelques courses pour la semaine dans cette nouvelle supérette qui s'est installée à l'angle de la rue Cardinet.** Ce soir les jeunes de l'association des étudiants lui livreront son panier.*

Enjeu à débattre : l'aménagement des rez-de-chaussée des deux cotés de la nouvelle voie (voir B1 sur la carte)

En attendant elle rejoint son RER direction la Défense. Elle est déjà en retard mais ce soir c'est Franck qui récupère les enfants à la crèche. Elle n'est pas à cinq minutes.

Récit 3 : « Un étudiant en résidence »

« Sacha, 20 ans, habite la nouvelle résidence étudiante « Steve Job ». Ce soir, il y a donné rendez-vous à ses amis avant d'aller au cinéma. 20H00 Léa n'est pas encore arrivée. Ils partent quand même mais avant la séance ils ont décidé de ... »

- 1- Le parc est encore ouvert. Ils vont chercher à la boulangerie du quartier de quoi aller pique-niquer dans le parc avant la séance de cinéma.

Enjeu à débattre : la limite entre le parc et les constructions / entre le parc et la rue, le fonctionnement du parc . (voir C sur la carte)

Importance du rôle du parc dans un quartier qui accueille beaucoup d'étudiants. Amplitude des horaires d'ouverture à augmenter. Equilibre à trouver entre l'intérêt de laisser le parc ouvert tard, la tranquillité des riverains, la sécurité.

- 2- Alternative : cheminer dans la rue nouvelle.

Enjeu à débattre : l'aménagement et l'organisation de la circulation et des différents modes de déplacement de la nouvelle voie (voir sur la carte B2)

Crainces exprimées sur l'ambiance de la rue :

- **Circulation trop importante, sirène des véhicules de police qui rejoignent la DRPJ, équipements nouveaux qui généreront de la circulation (cinéma)...**
- **Encombrement de l'espace public par du stationnement illicite, par du stationnement de 2 roues...**

Préconisations :

- **Dissuader la circulation en limitant le stationnement**
- **Proposer un itinéraire pour les véhicules de police qui évitent la voie nouvelle**
- **Prévoir des stationnements 2R en quantité suffisante et en évitant de les localiser sur l'espace public à proximité des logements (gêne importante au moment du démarrage)**
- **Bien intégrer les vélos (itinéraires cyclables + locaux vélos dans les immeubles, y compris dans les résidences étudiantes, stations vélib à proximité des stations de TC)**

Ambiance sonore liée à la circulation, mais aussi à la densité de population, à la présence d'un cinéma qui génère des flux, d'un gymnase devant lequel les jeunes se regroupent...

Préconisations :

- **Ne pas créer une rue « canyon » (étroite et fermée), qui fait caisse de résonance pour l'activité de la rue, créer des ouvertures vers le parc, rythme des façades à travailler, hauteur des immeubles à moduler.**
- **Bon équilibre à trouver entre l'animation de la rue et la tranquillité des riverains.**

Enjeu à débattre : le traitement des rez-de-chaussée des deux cotés de la nouvelle voie (voir B1 sur la carte)

Convivialité de la rue, nature des commerces, opposition entre la rive « bureaux » et la rive « logements »

Préconisations :

- *Répartition des commerces sur les 2 rives et contrôle de la nature des commerces, qui doivent s'adresser aussi bien aux salariés qu'aux habitants, notamment pour les restaurants, les bars.... Attention aux loyers trop élevés que ne peuvent pas supporter les petits commerçants indépendants.*
- *Créer des façades de bureaux conviviales, des rdc ouverts sur la ville (transparence des halls, vues sur la profondeur de l'îlot...)*
- *Renforcer l'attractivité du cinéma en prévoyant des bars, cafétéria à proximité.*
- *Planter largement la rue pour prolonger l'ambiance du parc*
- *Prévoir un éclairage chaleureux mais suffisant pour un sentiment de sécurité*

Si à la sortie du cinéma les étudiants veulent prolonger leur soirée, soit ils profitent de la proximité des transports en commun pour rejoindre un coin animé, soit ils se rendent dans le foyer de la résidence étudiante où ils peuvent encore boire un verre ensemble.

Enjeu à débattre: la partie nord du secteur et le pôle culturel. (voir A2 sur la carte)

Les magasins de décors de l'opéra pourraient accueillir un équipement culturel et/ou de loisirs qui pourraient apporter de l'animation y compris le soir. Pas de risque de gêne car pas de voisinage immédiat.

Récit 4 : « une famille des Batignolles »

« Alice et Pierre Dunoyer habitent au-dessus du square des Batignolles depuis 57 ans. C'est dire si le quartier ils l'ont vu changé ces dernières années. Ce soir, grâce à leur abonnement, ils ont leur place aux ateliers Berthier. Pour ne pas être en retard ils ont prévu de ... »

Nous habitons depuis 57 ans dans le quartier et nous avons un abonnement au Théâtre de l'Odéon. En allant au théâtre, nous souhaiterions traverser le parc Martin Luther King.

Enjeu à débattre : la limite entre le parc et les constructions / entre le parc et la rue, le fonctionnement du parc. (voir C sur la carte)

Le rôle et l'ouverture du parc.

*En été, le parc pourrait **rester ouvert aussi tard que possible** (au moins jusqu'au coucher du soleil). Mis à part son aspect verdoyant et relaxant, le parc doit servir d'espace convivial de rencontre et **d'animation culturelle** quand le temps le permet. Pourquoi ne pas organiser des petits spectacles à ciel ouvert, de musique, de danse ou de théâtre, avec des gradins mobiles pour les spectateurs? Ceci permettra d'élargir la fonctionnalité du parc pour qu'il ne devienne pas un espace mort le soir. Il est important aussi qu'il y ait un petit **centre d'information sur la biodiversité** du parc et son importance dans l'équilibre écologique de la ville.*

Enjeu à débattre: la partie nord du secteur et le pôle culturel. (voir A2 sur la carte)

*Nous aimerions que le pôle culture-loisirs n'abrite pas seulement des cinémas et un centre d'animation, mais aussi **une médiathèque avec des espaces calmes pour la lecture** et une vue sur le parc. La lecture fait aussi partie des loisirs d'une certaine catégorie de citoyens. Le centre ne serait pas juste un lieu de mise à disposition d'ouvrages mais un **espace public d'échanges, d'éducation et d'interaction avec les étudiants et les personnes âgées** qui se sont installés dans les immeubles qui bordent le parc.*

Enjeu à débattre : la limite entre le parc et les constructions / entre le parc et la rue, le fonctionnement du parc. (voir C sur la carte)

*En rentrant chez nous du théâtre, nous prendrons la voie nord-sud entre les immeubles de bureaux et ceux de logements. Le parc sera fermé, mais nous souhaiterions quand même profiter de la vue sur le paysage même la nuit. Il y a un espacement suffisant entre les bâtiments qui permet un **dégagement visuel sur le parc**. **L'éclairage du parc** (qui sera, on espère, grâce à des panneaux photovoltaïques) doit être conçu de manière à mettre en valeur la végétation et le reflet de l'eau. Nous souhaiterions que **la clôture du parc soit aussi transparente que possible**, sans donner une impression de barrière, quitte à utiliser un vitrage renforcé à certains endroits. Sinon, elle doit être végétalisée. Il faut que ce nouveau quartier soit différent. Nous ne voulons plus des murs continus de constructions haussmanniennes qui bloquent la vue; nous sommes pour un équilibre entre le plein et le vide, entre le minéral et le végétal.*

*Nous espérons que **l'architecture contemporaine des bâtiments donnera l'impression de transparence et de légèreté** et que **la hauteur sera limitée à six étages au-dessus du rez-de-chaussée**.*

Enjeu à débattre B1 & B2 : Le traitement des RDC & l'aménagement de la nouvelle voie.

*La voie nord-sud offre une largeur importante aux trottoirs qui seront bien arborés, et nous aimerions que cette partie soit vivante tout au long de la journée. Il faut qu'il y ait une **activité commerciale au rez-de-chaussée, des deux côtés de la rue**, qui puisse attirer les gens mêmes tard le soir : des cafétérias, des restaurants, de grandes terrasses, des esplanades avec des fontaines, des jeux d'eau et de lumières, des bancs et des chaises pour les passants. Cela ranimera le quartier et nous rassurera.*

III- Les sujets prioritaires pour les participants (1^{ère} séance de l'atelier citoyen « Batignolles »)

A partir d'une première série de sujets en débat, les participants ont été invités à formuler, sur des post-its, un ou deux sujets qui leur semblent importants d'aborder en priorité lors des prochaines séances.

1 – Compléter la ville existante et développer la vie culturelle (14)

- (5) La complémentarité du nouveau morceau de ville avec le quartier Batignolles
- Complémentarité avec le quartier : fonctions, répartition, commerces / Domaine réservé à l'enfance ? et/ou liens avec les étudiants, les salariés ? intégration avec le jardin des Batignolles
- Complémentarité avec le quartier existant : attention à la hauteur des immeubles ; les immeubles hauts ne sont pas protégés contre le bruit des trains, surtout les étages supérieurs ?!
- Précisions sur les extrémités nord et sud de l'épine dorsale qui va irriguer cette « presqu'île ». Au nord en particulier : le pôle de loisir va se trouver en cul-de-sac : quelle ambiance après la fermeture du cinéma, etc ?
- Les fonctions du pôle culturel le long du Bd Berthier
- Pôle culturel et débouché
- Création d'un pôle culturel / médiathèque – Peut-on y un lieu / un espace public de débat et d'échanges qui favorise la participation / l'implication des habitants à la vie de quartier
- Les équipements : sportifs (piscine) & culturels
- Au nord : le pôle de loisir va se trouver en cul-de-sac : quelle ambiance après la fermeture du cinéma, etc ?

2- La mixité, l'ambiance urbaine et le traitement des RDC (11)

- La place des jeunes salariés et des étudiants dans le quartier
- Question de la mixité des générations
- Rapport en nombre des logements sociaux (et quel type) et des logements en accession
- La question de l'intimité, étant donné que différents milieux sociaux seront amenés à cohabiter
- (5)Le traitement des RDC, le traitement des commerces en RDC, Les RDC pourraient être également utilisés pour créer des centres de rencontres pour les jeunes (loisirs, etc)
- La sécurité dans le nouvel éco-quartier
- Très réservé sur l'image, certes « mode » mais chaotique de ces immeubles de logement faisant face au parc : Quel sera l'usage des espaces publics en pieds des tours, dont l'expérience confirme qu'appropriables par personne, ils seront sans doute mal vécus ?
- Les voies ferrées sont une chance : réfléchir à une présentation sympa et grandiose vue des quais de la gare du Pont Cardinet, du coffre de béton sur lesquels sont prévus les bureaux.

3- Se déplacer vers et dans le morceau de ville (accessibilité / mobilités) (7)

- L'accès à la rue de Saussure par le Parc
- Transports en commun / Quid Gare Cardinet
- (3)L'accessibilité / mobilités
- Comment pallier au manque de TC pour les 1ers lots livrés avant la totalité en 2017, sachant qu'aujourd'hui les transports sont saturés ?
- Où est le piéton ?

4- Le dialogue logements / bureaux le long de la nouvelle voie (5)

- Ce quartier semble un peu enclavé, comme la portion de la Porte d'Asnières entre le Bd des Maréchaux et la rue Cardinet. La proximité des bureaux ne va-t-elle pas créer un vide le week-end ? Les logements ne sont-ils pas coupés des autres immeubles par le Parc ?
- (2) Le dialogue logements/bureaux
- Dialogue logements/bureaux : les commerces en RDC
- Y a-t-il des commerçants ou des entreprises intéressés pour s'implanter ?

5- Le développement durable, le bruit (4)

- Développement durable au sein de la zone (zone de liens)
- Spécificité de l'écoquartier ? Ouverture, conception et variété architecturale du quartier (balcons, terrasses, zones piétonnes, places, lumière, énergie, etc...)
- Problème de bruit
- Tenir compte des problèmes liés à l'insonorisation des logements par rapport aux bruits générés par l'utilisation des ascenseurs, fermeture des portes (lourdes et blindées pour la plupart), les différentes circulations à l'intérieur des immeubles

ET aussi :

- Est-ce que les travaux, et donc ce nouveau projet fini, vont augmenter les impôts locaux ? Est-ce les entreprises qui prendront une partie ou la totalité ? Si non (si cela est à notre charge) : déterminer l'augmentation des impôts.
- Les propriétaires des murs des commerces : loyers

IV- Prochains RDV

A la demande des participants, **une séance de travail supplémentaire a été programmée :**

**Mardi 26 juin à 19h
à la Maison du Projet – 147, rue Cardinet – 75017 Paris**

La 4^{ème} séance de travail se tiendra le jeudi 5 juillet à 18h30 à la Maison du Projet.
Elle sera notamment l'occasion de dialoguer avec les groupements de concepteurs.